Accusé de réception en préfecture
059-215905696-20240220-83-03-2024-DE
Date de télétransmission : 23/02/2024
Date de réception préfecture : 23/02/2024

VILLE DE SIN LE NOBLE

Vu pour être annexé à
la délibération n°...83.03/2024
du Conseil municipal du...20 février 2024

Le Maire

MAIRIE DE SIN LE NOBLE 59450 (FR)

DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 DECEMBRE 2023

21/12/2023 - 44

Date de la convocation : 15/12/2023. Nombre de membres en exercice : 71. Quorum : 36. Présents : 54. Pouvoirs : 13

Le jeudi 21 décembre 2023 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Salle Europe 1 du Parc des Expositions du Rivage Gayant de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président, avec pour Secrétaire de séance M. Jean-Luc HALLÉ.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, M. Claude HÉGO, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, Mme Estelle MOUY, M. Frédéric CHÉREAU, Mme Agnès DUPUIS, M. Mohamed KHERAKI, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY ; Mme Auriane DELBARRE, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, Mme Coline CRAEYE, M. Xavier THIERRY, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Lionel BLASSEL, Mme Florence GEORGES, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Francis FUSTIN, M. Jean-Luc HALLÉ, M. Jean-Paul FONTAINE, Mme Caroline SANCHEZ, M. Thierry GOEMINNE, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, Mme Francette DUEZ, M. David WESMAEL, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, Mme Joselyne GEMZA, M. Henri JARUGA, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
Mme Avida OULAHCENE (pouvoir à M. Frédéric CHEREAU), M. Jean-Michel LEROY (pouvoir à Mme Nathalie APERS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Yvon SIPIETER), Mme Chantal RYBAK (pouvoir à Mme Coline CRAEYE), M. Thierry BOURY (pouvoir à M. Jean-Luc HALLÉ), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Eric SILVAIN (pouvoir à M. Raphaël Aix), Mme Maryline LUCAS (pouvoir à Mme Nora CHERKI), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Auriane DELBARRE), M. Lionel COURDAVAULT (pouvoir à Mme Francette DUEZ), M. Didier CARREZ (pouvoir à M. Henri JARUGA), Mme Stéphanie CARAMOUR (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), , M. Dimitri WIDIEZ (pouvoir à M. Christophe DUMONT)

EXCUSÉS :
Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Nicole MARFIL, M. Alain MENSION.

ABSENT REPRÉSENTÉ :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur Général Adjoint pôle Pilotage et Solidarités, M. Franck FOURNIER, Directeur Général Adjoint pôle Aménagement du territoire et Transition écologique, M. Arnaud HOUTTEMANE, Directeur des Déchets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Céline HUBY, Directrice Cohésion Sociale-Habitat, M. Grégory CLAIRBAUX, Directeur des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur Transition Ecologique – Mobilité et Qualité, M. Aurélien BEHAGUE, Directeur Cycle de l'Eau, Mme Daisy VINCENT, Directrice pôle Aménagement, M. Jawad BELLARBI, Directeur des Bâtiments et de l'Energie, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Directeur Service Technologies Information, M. Raphaël MATHIEU, Directeur de la communication.

13 – Eau potable

13.2 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de Douaisis Agglo - Année 2022

DOUAISIS AGGLO assure la compétence Eau Potable depuis le 1er janvier 2014.

Elle exerce cette compétence sur 8 communes :

- Aubigny-au-Bac,
- Courchelettes,
- Dechy
- Douai,
- Flers-en-Escrebieux,
- Fressain,
- Sin-le-Noble,
- Waziers.

La distribution de l'eau fait l'objet de 5 contrats de délégation de service public (DSP)

Périmètre du contrat	Titulaire	Date d'effet	Date d'échéance (1)
Courchelettes, Douai, Flers, Waziers	Société des Eaux de Douai	1er janvier 2014	30 juin 2024
Aubigny-au-Bac	Société des Eaux de Douai	1er janvier 2019	30 juin 2024
Dechy	SADE – Exploitations du Nord de la France	1er janvier 1971	30 juin 2024
Fressain	Société des Eaux de Douai	1er janvier 2009	30 juin 2024
Sin-le-Noble	SADE – Exploitations du Nord de la France	1er janvier 1936	30 juin 2024

(1) Echéances de l'ensemble des contrats de DSP prolongées jusqu'au 30 juin 2024 par avenants passés en 2022

Le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de DOUAISIS AGGLO a été établi conformément aux dispositions prévues par le C.G.C.T. (articles L.2224-5 – D.2224-1 et suivants).

Ce rapport est destiné notamment à l'information des usagers du service. Il rend compte du fonctionnement dudit service en s'appuyant sur des indicateurs techniques et financiers objectifs.

Suivant les dispositions du C.G.C.T., ce rapport est à présenter à l'Assemblée de DOUAISIS AGGLO pour avis (article L.2224-5) et à la C.C.S.P.L. constituée par DOUAISIS AGGLO pour examen (article L.1413-1). Il sera par ailleurs notifié aux communes membres concernées aux fins de présentation devant les Conseils Municipaux (article D.2224-3 du C.G.C.T.) et de mise à disposition du public (article L.2224-5 du C.G.C.T.).

M. le Préfet du Nord sera également destinataire de ce rapport conformément aux dispositions de l'article D.2224-5 du C.G.C.T.

Les éléments essentiels du rapport (document joint) au niveau technique et financier sont commentés ci-après.

A – Eléments techniques :

Patrimoine :

• les 5 contrats regroupent 8 communes soit une population de 79 761 habitants pour 30 381 abonnés.

• le réseau public d'eau potable se compose de 427,78 km de canalisation d'adduction et de distribution.

• 192 branchements plomb ont été remplacés en 2022. Il reste à renouveler sur le territoire de DOUAISIS AGGLO environ 2 519 branchements plomb au 31/12/2022.

• en 2022, DOUAISIS AGGLO a renouvelé 3 352 ml de réseau d'eau potable sur son territoire, soit un taux moyen de renouvellement global de 0,78 %.

Volumes prélevés et vendus

• En 2022, le montant des volumes mobilisés à partir des forages d'Esquerchin, Férin, Dechy, Sin-le-Noble et Aubigny-au-Bac afin d'alimenter le territoire de DOUAISIS AGGLO, s'élève à 4 103 217 m^3, contre 4 380 959 m^3 en 2021. A ce volume s'ajoute 189 516 m^3 achetés en gros à la Métropole Européenne de Lille (MEL) provenant du champ captant de Flers-en-Escrebieux.

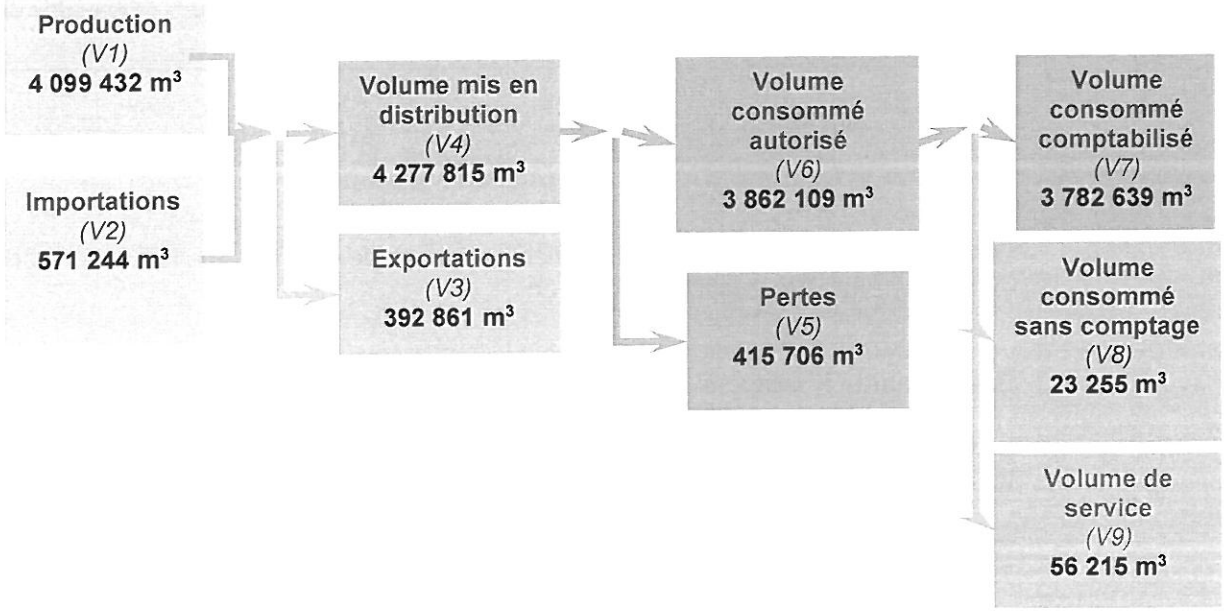

Contrôle sanitaire

• le contrôle réglementaire de l'ARS sur les eaux distribuées n'a révélé aucune non-conformité microbiologique sur l'ensemble des prélèvements. Des non-conformités physico-chimiques ont été relevées sur Sin le Noble, Dechy et CDWF. Elles sont liées aux métabolites de pesticides.

Depuis 2021, de nouveaux métabolites de pesticides sont recherchés dans l'eau potable. Il s'agit des molécules de dégradation de la chloridazone (desphényl chloridazone et méthyl-desphényl chloridazone) et du S-métolachlore (ESA métolachlore) issues des traitements phytosanitaires effectués principalement sur des cultures de la betterave et du maïs, la dégradation s'effectuant dans le sol et le sous-sol.

Sur le périmètre de compétence de DOUAISIS AGGLO, les concentrations moyennes dans les eaux distribuées en 2022 sont comprises entre 0,1 et 0,14 µg/l pour la desphényl chloridazone sur CDWF et entre 0,112 et 0,338 µg/l pour le ESA métolachlore sur les communes de Dechy et Sin le Noble. Il n'y a aucune restriction de consommation.

En juin 2022, le ministère de la santé a fixé une « valeur sanitaire transitoire » à 3 µg/l. L'ARS et les préfectures ont immédiatement adapté leur stratégie de gestion à cette nouvelle norme. Une surveillance renforcée de la qualité de l'eau a été mise en place.

L'eau distribuée respecte la totalité des valeurs sanitaires pour l'eau potable, y compris en ce qui concerne les métabolites.

Performance du réseau
Les rendements des réseaux des différentes unités techniques s'établissent comme suit :

Année	C/D/F/W	Dechy / Sin-le-Noble	Fressain	Aubigny-au-Bac	Ensemble du service
2020	86,7%	77,8%	74,0%	78,7%	79,1%
2021	87,732%	83,9%	89,2%	90,6%	86,3%
2022	93,21%	86,4%	92,2%	91,6%	91,10%

Le rendement de l'ensemble du service est passé de 86,3% à 91,10 %. Le rendement du réseau peut être qualifié de très bon.

B – Eléments financiers :

Le tarif applicable pour une consommation moyenne de 120 m^3/an par ménage incluant les parts fixes, est maintenu à : **1,60 € HT/m^3** sur l'ensemble des contrats.

Au 31 décembre 2022, la dette s'élevait à 2 840 297 €. Ainsi, sur la base des 79 761 habitants concernés, la dette par habitant s'élève à **35,61 €**.

DOUAISIS AGGLO a engagé en 2022 un montant de **2 035 159 € HT** en investissement.

Il vous est proposé, après avis favorable du Bureau :
- d'approuver le présent rapport,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Pour LE PRESIDENT,
Le Vice-Président délégué

Jean-Jacques PEYRAUD

Réceptionné en sous-préfecture le 27/12/2023

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20231221-21-12-2023-44-DE

Le Secrétaire de séance,

Jean-Luc HALLÉ